



Bienvenue au sein de notre association

Inscription année 2025

Veillez compléter les 2 pages de ce formulaire, de l'imprimer et de le signer

Les informations demandées correspondent à celles réclamées par la FFAM pour votre inscription

L'inscription couvre la fin d'année et l'année concernée.

Civilité : Nom..... Prénom.....

Nationalité..... Date de naissance : Lieu de naissance :

N° UAS de télépilote :

Adresse postale

Code postal..... Ville.....

Téléphone fixe..... Mobile.....

Adresse courriel (pour communication avec le CAS60 et la FFAM)

Déjà inscrit en 2024 au CAS où dans un autre club: mon numéro de licence.....

Catégories	Type de cotisation	Pour information		Cotisation à Payer	Reportez votre total	
		Part FFAM	Part CAS60			
A	Licence 1 ligne obligatoire	Pratiquant cadet : Moins de 14 ans au 1 ^{er} janvier	8 €	30 €	38 €€
		Pratiquant junior 1 De 14 à moins de 16 ans au 1 ^{er} janvier	15 €	35 €	50 €€
		Pratiquant junior 2 De 16 ans à moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier	25 €	40 €	65 €€
		Pratiquant adulte compétition* 18 ans ou plus au 1 ^{er} janvier	59 €	60 €	*Remise de représentation du club : - 10€ 109 €€
		Pratiquant adulte loisir 18 ans ou plus au 1 ^{er} janvier	49 €	60 €	109 €€
		Encadrement	13 €	0 €	13 €€
		Passeport découverte (licence provisoire valable 2 mois, renouvelable 1 fois)	10 €	6 €	16 €€
B	Suppléments obligatoire si concerné !	Licence FAI (Compétitions internationales y compris en France)	15 €	/	15 €€
		Droit d'entrée (Que pour les adultes) Première inscription CAS60 ou réinscription après plus de 2 ans d'absence	/	15 €	15 €€
Total A+B				 €	

* Les membres du club qui pratiquent en compétition une discipline de la FFAM bénéficient d'une remise de 10€ pour la représentation du club qu'ils portent en compétition. Cela, afin de compenser l'augmentation des tarifs à leur rencontre.



Bienvenue au sein de notre association

REGLEMENT Chèque, Paypal ou virement (merci de privilégier le règlement par virement ou Paypal):

- J'ai établi mon chèque, j'ai coché et rempli toutes les cases me concernant, les documents demandés sont joints au dossier : je date et je signe. J'envoie mon règlement par chèque (ordre CAS60) ainsi que tous les documents requis au Trésorier du CAS60 par courrier postal à l'adresse suivante :
Fabrice BIGOT 7 rue Closet, 77230 Moussy le neuf
- J'envoie mon règlement par PayPal (Clubcas60@gmail.com), « **aller sur l'onglet "transferts" et sélectionner "envoyer de l'argent à un proche".** » et tous les documents requis scannés au Trésorier du CAS60 par mail à l'adresse suivante : fabrice_bigot@hotmail.fr
- J'envoie mon règlement par virement et tous les documents requis scannés au Trésorier du CAS60 par mail à l'adresse suivante : fabrice_bigot@hotmail.fr

IBAN : FR76 1870 6000 0097 5614 5546 961

- C'est ma première inscription** : je joins à mon inscription un **certificat médical** attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives liées à l'aéromodélisme.
- C'est ma première inscription** : je joins à mon inscription une **photo d'identité** pour l'établissement de mon badge du club.
- Pour les mineurs** : le représentant légal renseigne et signe l'**autorisation parentale** ci-dessous :

Je soussigné(e) Monsieur, Madame.....
 représentant légal de.....
 Autorise mon enfant à participer aux activités du Club d'Aéromodélisme Senlisien.
 En cas d'urgence, j'autorise par ailleurs pour mon enfant toute intervention médicale qui pourrait s'avérer nécessaire.

Responsabilité des parents : les parents sont responsables des déplacements de leur enfant pour se rendre sur le terrain d'évolution du club et doivent s'assurer de la présence de leur moniteur. En cas d'absence du moniteur pour des raisons indépendantes de notre volonté elle n'engagera en rien la responsabilité du club.

Date.....**Signature**.....

- Pour renseigner, en cas de décès, le bénéficiaire de l'assurance (incluse dans la licence) dans le site FFAM, je donne son nom, prénom et sa date de naissance :

Nom.....Prénom.....Date de naissance.....

- J'ai lu attentivement le règlement intérieur (Général et INDOOR) disponible sur le site du CAS60 et pris connaissance de l'implantation du terrain, notamment en ce qui concerne les règles de sécurité. La non-observation des règles peut entraîner votre radiation sans compensation d'aucune sorte.**

Date.....**Signature**.....

Bons vols !

Le Président : Pascal Goldstein

Pour contacter le Président Pascal Goldstein => mail : buro@senlisaeromodele.fr, 07 67 38 26 85